

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 17 avril 2023

Membres : Mme NAZICAL Marie-Ange et M. GRESSIEN Georges,

Assiste : M. TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : Mmes GUILIANI Patricia, URREGO Mariza, RANSOU Virginie et MM. AMSELLEM Emile, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

ADMINISTRATIF

U7

Courrier de BOISSY F.C. du 15/03/2023

Plateau U7 du 18/03/2023 à KREMLIN BICETRE C.S.A.

Pris note du **FORFAIT AVISE**.

Courrier de UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES du 06/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à CHOISY LE ROI A.S.

Courrier tardif.

Courrier de CHEVILLY LA RUE ELAN du 05/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à BOISSY F.C.

Pris note du **FORFAIT AVISE** de CHEVILLY LA RUE ELAN.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 04/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à CRETEIL LUSITANOS F. US

Pris note du **FORFAIT AVISE** de CRETEIL LUSITANOS F. US.

Courrier de VILLENEUVE AFC du 04/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à VILLENEUVE AFC.

Pris note du **FORFAIT AVISE** de **VILLECRESNES U.S.**

Ceci étant, la Commission aurait bien aimé être informée par le club de **VILLECRESNES U. S.**
Un club qui ne peut pas se déplacer, doit impérativement, informer la commission CFAER sous peine de sanctions.

Courrier de CACHAN C.O. du 13/04/2023

Plateau U7 du 15/04/2023 à CACHAN C.O.

Pris note de votre **FORFAIT AVISE** et plateau neutralisé.

Courrier ARCUEIL COSM du 12/04/2023 : Plateaux du 15/04/2023

Le club informe qu'il n'a été en mesure d'assumer le plateau UU8/U9 à ARCUEIL pour le Kremlin-Bicêtre ni de vous rendre à Villeneuve-Ablon pour les plateaux U6/U7.

La commission prend note du **FORFAIT AVISE**.

U9

Courrier de USJTO CHOISY FOOTBALL du 31/03/2023

Pris note du **FORFAIT AVISE**.

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 08/04/2023

Plateau U9 du 08/04/2023 à VILLEJUIF U.S.

Courriel non officiel de Monsieur NICIC :

Pris note du **FORFAIT** considéré comme **AVISE** compte tenu des circonstances.

U11

Courrier de CHARENTON C.A.P. du 05/04/2023

CHARENTON C.A.P. / ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL U11 G5 ABCD du 08/04/2023

Rencontres reportées à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 04/04/2023

BONNEUIL S/MARNE C.S. / CACHAN C.O. U11 G4 ABCD du 08/04/2023

Courriel non officiel de Monsieur CHAUTARD.

*Ceci étant, la Commission prend en compte votre **FORFAIT AVISE**.*

Courrier de VILLENEUVE AFC du 11/04/2023

VILLEJUIF U.S. / VILLENEUVE AFC CRIT.AVENIR Poule 2 AB du 08/04/2023

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de VILLENEUVE AFC du 11/04/2023

VILLENEUVE AFC / VAL DE FONTENAY AS U11 G4 ABCD du 08/04/2023

Pris note des rencontres non clôturées dans la FMI.

*La Commission rappelle que le club de **VAL DE FONTENAY** AS a pour obligation de fournir des codes F.M.I à ses éducateurs sous peine de sanctions.*

U 13

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 11/04/2023

U. FOOTBALL CRETEIL / CHAMPIGNY F.C. 94 U13 G6 AB du 08/04/2023

Courrier tardif.

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 07/04/2023

VINCENNOIS C.O. / MAISONS ALFORT F.C. CRIT.LACHICHE Poule AB du 08/04/2023

Pris note.

Rencontres reportées à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer en accord avec vos adversaires.

Courrier de VILLENEUVE AFC du 04/04/2023

CACHAN C.O. / VILLENEUVE AFC U13 G3 ABCD du 01/04/2023

*Pris note du **FORFAIT AVISE**.*

*Ceci étant la commission aurait bien aimé être informée par le club de **CACHAN C.O.***

Un club qui ne peut pas recevoir ou se déplacer doit impérativement informer la commission CFAER sous peine de sanctions.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 11/04/2023

CRETEIL LUSITANOS F. US / BONNEUIL S/MARNE C.S. U13 G1 ABCD du 08/04/2023

Pris note de vos problèmes F.M.I.

Courrier de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 16/04/2023

BONNEUIL S/MARNE C.S. / CHOISY LE ROI A.S. U13 G1 ABCD du 15/04/2023

Courriel non officiel de Monsieur RAMOS :

*Ceci étant, la Commission prend note des problèmes rencontrés avec le club de **CHOISY LE ROI A.S.** La commission rappelle au club de **CHOISY LE ROI A.S.** qu'il a obligation à faire une F.M.I sous peine de sanctions.*

DIVERS

Courrier de MAROLLES F.C. du 12/04/2023

*Pris note de vos **FORFAITS AVISES** dans les catégories U6/U7, U10/U11 et U12/U13.*

CHALLENGE U11 : 2eme tour du 18/03/2023

SAMEDI 03 JUIN 2023 (Site à définir)

Les clubs qualifiés pour la finale départementale sont les suivants :

Poule 1 : CRETEIL LUSITANOS F. US1

Poule 2 : VILLEJUIF U.S.1

Poule 3 : MAISONS ALFORT F.C.1

Poule 4 : VITRY E.S.1

Poule 5 : VILLENEUVE AFC1

Poule 6 : JOINVILLE R.C.2

Poule 7 : CHARENTON C.A.P.1

Poule 8 : VINCENNOIS C.O.1

RUNGIS U.S.	60	0	1	0	6	2	0	0	0	0	53
ST MANDE F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	4	0	1	6	6	6	4	0	0	33
SUCY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	1	1	2	0	2	0	0	0	54
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	1	0	22	8	4	0	0	0	25
UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	10	2	4	0	0	0	41
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	0	1	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	0	0	1	2	4	0	0	0	0	53
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	2	0	0	8	2	0	6	0	0	42
VILLENEUVE AFC	60	0	0	0	2	0	0	4	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
VINCENNOIS C.O.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

**SAISON 2022 - 2023 :
ANNEXE FINANCIERE**

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ..),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)